DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ DES DIX CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES
Doc. Assembly/AU/6(XVII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du neuvième rapport du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) ;

2. **PREND ÉGALEMENT NOTE** des récentes évolutions dans les négociations intergouvernementales et, avec appréciation, des efforts déployés par les représentants permanents africains auprès des Nations Unies pour promouvoir et défendre les intérêts du continent dans le cadre du processus de réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies ;

3. **SE FÉLICITE** de l'appui croissant des États membres dans les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, et **RECONNAIT** la nécessité impérieuse de corriger, avant tout, l'injustice historique faite au continent, qui continue de ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents et est sous-représenté dans la catégorie des membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies ;

4. **SE FÉLICITE ÉGALEMENT** de la reconnaissance croissante par les États membres de la nécessité, dans les négociations intergouvernementales en cours sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies, de traiter l'Afrique comme un cas spécial ;

5. **SE FÉLICITE EN OUTRE** de l'appui croissant dont la position africaine commune continue de bénéficier auprès des États membres dans les négociations intergouvernementales ;

6. **SOULIGNE** la nécessité pour l'Afrique de continuer à parler d'une seule et même voix et avec cohérence de toutes les questions, de substance ou de procédure ou des deux, liées aux réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de conserver les avantages que l'Afrique a acquis à ce jour dans les négociations intergouvernementales en cours et de s'assurer que les intérêts de l'Afrique continuent d'être entretenus et sauvegardés en tout temps ;

7. **CONFIRME** le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies contenant la position africaine commune ;

8. **DEMANDE** aux représentants permanents africains du Comité des dix participant aux négociations intergouvernementales en cours sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies de collaborer étroitement avec les autres représentants permanents africains auprès de l'ONU et les Représentants

permanents africains auprès de l'Union africaine, et de continuer de dialoguer et d'engager d'autres États membres et groupes d'intérêt participant au processus de réformes, en vue d'établir plus d'alliances pour appuyer la position africaine commune ;

9. **DEMANDE ÉGALEMENT** au Comité des Dix de poursuivre l'intensification de ses efforts en vue du plaidoyer, des démarches, et de la promotion de la position africaine commune et de s'efforcer d'atteindre les instances politiques les plus élevées en vue de recueillir des appuis supplémentaires en faveur de la position africaine commune et de galvaniser la volonté politique nécessaire à l'avancement du processus de réformes ;

10. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de continuer de faciliter les activités des représentants permanents africains du Comité des dix auprès des Nations Unies lors des négociations intergouvernementales sur les réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies et des consultations connexes y relatives ;

11. **EXHORTE** le Comité des dix à rester saisi de cette question jusqu'à ce que l'Afrique atteigne ses objectifs vis-à-vis des réformes du Conseil de sécurité des Nations Unies, et à faire rapport à la Conférence sur les progrès accomplis lors de la prochaine session ordinaire de la Conférence prévue en janvier 2012 et sur toute autre orientation ultérieure jugée nécessaire pour l'accomplissement de son mandat.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Assembly Collection

2012

Decision on the Report of the Committee of Ten Heads of State and Government on the Reforms of the United Nations Security Council Doc. Assembly//

The Assembly

The Assembly

http://archives.au.int/handle/123456789/1275

Downloaded from African Union Common Repository